

## ANNEXE 1 : PROGRAMME D' ACTIONS 2024 - PROJET 1

**COÛT PRÉVISIONNEL GLOBAL DES ACTIONS EN 2024 : 319 000 EUROS**

**MONTANT PRÉVISIONNEL GLOBAL DE LA SUBVENTION ANAH : 150 000 EUROS, SOIT 47 % DU COÛT TOTAL DES ACTIONS**

Actions 2024	Indicateurs de suivi et de résultat	Budget prévisionnel Anah Montant et % de la participation financière totale Anah
<b>Axe 1 : Contribuer à l'efficacité des réseaux intervenant dans l'amélioration de l'habitat privé</b>	<b>ACAD : 140 jours - 98 000 €</b>	
<b>Action 1.1 : Optimiser la couverture territoriale</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuivre le déploiement des compétences</li> <li>- Assurer les échanges d'information sur les pol publiques auprès des collect locales</li> <li>- Faire remonter les difficultés auprès de l'Anah</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise à jour de la cartographie des territoires couverts par les adhérents de l'ACAD</li> <li>- Formalisation de l'activité du réseau, par une feuille de route annuelle et un bilan de fin d'année</li> </ul>	
<b>Action 1.2 : Accompagner à l'optimisation des outils dématérialisés</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- faire remonter les besoins d'amélioration et de compatibilité des outils entre Anah et opérateurs</li> <li>- mettre en place un suivi régulier Anah - ACAD pour faire évoluer les plateformes et aider à corriger les dysfonctionnements</li> </ul>	Réunions locales avec les porteurs du projet (Anah, centrale, DDT, Coll loc), diffusion des outils dans le réseau, travail de coordination et conduite du changement au sein de chaque structure (sensibilisation, adaptation des méthodes, accompagnement des équipes...).	
<b>Axe 2 : Contribuer aux politiques d'intervention de l'Agence</b>	<b>ACAD : 180 jours - 126 000 €</b>	
<b>Action 2.1 : Appui à la massification de la rénovation énergétique</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Définir les cibles prioritaires pour l'action publique</li> <li>- Articuler l'objectif de massification avec les autres politiques nationales ou locales</li> <li>- Aider à surmonter les points de blocage</li> <li>- Faire des propositions d'évolutions réglementaires ou législatives en mesure de faciliter l'action</li> </ul>		
<b>Action 2.2 : Diffusion des dispositifs Anah</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire connaître aux Maitres d'ouvrage les dispositifs Anah, leurs conditions de mise en œuvre, leur articulation possible avec d'autres dispositifs, dans le cadre d'études et de conseils aux Collectivités locales</li> <li>- Diffuser et valoriser les bonnes pratiques, les expériences innovantes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réunion trimestrielle de suivi Anah - ACAD,</li> <li>- démarches de promotion du dispositif MPR Copro,</li> <li>- contribution sur évolutions, innovations et bonnes pratiques,</li> <li>- participation aux événements Anah,</li> <li>- animation spécifique au sein du réseau,</li> <li>- accompagnement des évolutions réglementaires.</li> </ul>	
<b>Action 2.3 : Remontées sur leur mise en œuvre</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Coordonner les remontées du terrain entre les membres de l'ACAD</li> </ul> Reporter régulièrement à l'Anah centrale		

<b>Axe 3 : Contribuer à la valorisation des métiers de l'habitat privé</b>	<b>ACAD : 100 jours + 25 000 € = 95 000€</b>	
<b>3.1 : Formation initiale – 8 400 €</b> <b>Coût indirect : 12 jours = 8 400€</b> - Poursuivre le recensement des formations existantes - Participer à la définition des besoins en formation initiale - Aider à l'adaptation de la formation aux objets techniques rencontrés - Mettre à jour le recensement des formateurs au sein de l'ACAD	- Nombre de formations initiales fournissant des candidats, - relations établies avec ces organismes, - élaboration d'un cahier des charges des besoins, - recensement interne des formateurs dans l'ACAD	
<b>3.2 : Formation continue - 16 600 €</b> - Participer à une réflexion sur la mise place d'une « école de la réhabilitation » <b>8 jours = 5 600€</b> - monter 2 sessions de formation par an destinées aux membres de l'ACAD <b>Cout direct : salle + formateurs = 4 000€</b> <b>Coût indirect : préparation 10 jours = 7 000 €</b>	- Etat d'avancement du projet : partenariat mis en place, contributions ACAD - Définir les contenus, trouver les intervenants, assurer la logistique des formations, évaluer la satisfaction des participants	
<b>3.3 : Colloque annuel - 50 000 €</b> <b>Cout direct : salle + video + traiteur = 15 000€</b> <b>Cout indirect : 50 jours = 35 000 €</b> A l'instar du colloque de novembre 2023 sur la massification de la rénovation énergétique en copropriété, monter un colloque annuel sur un sujet d'actualité pour les opérateurs et pour l'Anah	- Nbre de participants en présentiel - Nbre de participants en distanciel - Nbre de vues LinkedIn, site internet - Articles de presse	
<b>3.4 : Elaboration des actes du colloque – 20 000 €</b> <b>Cout indirect : 20 jours = 14 000€</b> <b>Cout direct : mise en forme = 6 000€</b>	- Publication et diffusion - retours sur publication	
<b>Total actions ACAD 2024</b>	<b>ACAD : 420 jours + 25 000 € = 319 000 €</b>	<b>Anah : 150 00 € Soit 47 % du montant total des actions ACAD</b>